

K. ADNE donne lecture du texte suivant :

K. ADINE geeft lezing van de volgende tekst:

J'ai été interpellé par des habitants et des commerçant du quartier de la place Bizet.

Ceux-ci m'ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'information véhiculée relative au projet du piétonnier de la place Bizet.

Ce piétonnier risque de provoquer d'avantage d'embarras de circulation et accentuer la pression automobile sur la nationale 6, une voie d'accès principale à notre commune.

La politique de suppression des emplacements automobiles menée par le Collège, et plus particulièrement à cet endroit, inquiète les commerçants. A terme, elle réduira à néant toute possibilité de parking et d'accès à ces commerces. La fermeture et la réaffectation du parking Bizet aura pour conséquence de déplacer le problème vers les rues à proximité.

Le Collège a pris l'engagement via son plan stratégique transversal 2018/24, je cite à la page 20 : « *Impulser des débats publics sur les grands enjeux communaux en amont des prises de décisions pour les projets de parking, piétonniers* ».

Ce projet a t-il été effectivement décidé par le Collège ?

Dans l'affirmative, pourquoi ne respecte-t-il pas son engagement de concertation afin d'impliquer les habitants afin qu'ils puissent exprimer leurs avis ?

Madame l'Echevine KAMMACHI donne lecture de la réponse suivante :

Mevrouw de Schepen KAMMACHI geeft lezing van het volgende antwoord:

Monsieur le conseiller, je vous remercie pour votre question. Je pense qu'il est important que je rappelle le processus de toute cette opération et de rappeler, tout d'abord, que la Place Bizet est régionale. Tout aménagement définitif devra donc être validé par la Région, par « Bruxelles-Mobilité » plus spécifiquement.

Il faut d'abord savoir que l'idée de reconfigurer la place Bizet découle du diagnostic réalisé dans le cadre du Contrat de quartier « Bizet » qui démarre tout juste. En effet, toutes les activités participatives menées durant toute l'année 2021, ainsi que les données statistiques à notre disposition, ont mis en évidence des problèmes de sécurité autour de la place Bizet. Sécurité des piétons avant toute chose, ainsi que d'importants problèmes de nuisance dû au fort trafic autour de la place Bizet telles que pollution, nuisances sonores. Le diagnostic a donc mis en évidence des enjeux de sécurité et de santé public.

A partir de là, nous avons décidé d'analyser les différents scénarios possibles pour apaiser la place Bizet et rencontrer les objectifs de sécurité et de santé publique. A l'issue du diagnostic, nous avons ciblé 7 scénarios possibles consistant essentiellement à fermer certains axes à titre de test. En concertation très étroite avec les habitants, nous avons ciblé un scénario privilégié qui consiste à fermer deux tronçons pour apaiser la place : le tronçon entre la chaussée de Mons et la rue De Cléty et le tronçon entre la rue Henry Deleers et la chaussée de Mons.

Il était ensuite prévu que ces différents scénarios soient repris et analysés plus profondément par l'étude qui vise à définir un nouveau mode de circulation pour les quartiers « La Roue » et « Trèfles ». Cette étude est encore en cours mais valide le scénario identifié par le Contrat de quartier. Une réunion de présentation réunissant tous les habitants du quartier a été organisée en septembre dernier. Nous sommes en train d'approfondir l'analyse en intégrant notamment les remarques et avis des habitants.

Quoiqu'il en soit, la fermeture de ces deux tronçons sera un test dont les modalités pratiques seront organisées avec les riverains immédiats. Toute solution définitive dépendra bien évidemment du succès de la phase-test et d'une décision régionale.

Je ne sais pas si les personnes que vous avez rencontrées ont assisté à cette rencontre de septembre mais je vous invite à les orienter vers nous pour revenir sur le projet et l'état actuel de l'analyse.

En conclusion, il est abusif de parler de « piétonnisation » de la place Bizet puisqu'il s'agit de tester la fermeture de deux tronçons. Oui, les habitants ont été associés et ont même validé l'option. C'est pourquoi je vous recommande d'inviter vos interlocuteurs à prendre contact avec la Commune pour bénéficier des détails.

K. ADINE explique que la personne qui l'a interpellé a envoyé un dossier mais qu'elle n'a même pas obtenu de réponse. Il s'étonne car on ferme ces 2 tronçons permettant un délestage par rapport à la chaussée de Mons. Il prend ce chemin tous les jours. A la Région, il en est question de réduire le temps et les délais pour les bus, qu'ils soient un peu plus pratiques. Mais il y a les transports en commun, dont le bus 75 qui passe par la place Bizet. Il se demande par où il passera alors ? Cela va à nouveau impacter la chaussée de Mons avec résultat que la seule porte d'entrée vers la commune se fera par la rue Deleers. On voit déjà aujourd'hui comment la circulation est fort compliquée même pour les bus, comme pour le bus 71 qui est dévié. Il espère que le Collège va procéder à une phase-test et qu'il n'en arrivera pas, avec la Région, à fermer carrément cette rue. Il faut voir quel serait l'impact de ces modifications sur le quartier et sur la circulation de la chaussée de Mons.